



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE n° 2025-03-15

Séance du jeudi 20 mars 2025

Date convocation :  
11 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi vingt mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire de la commune.

Nombre de membres  
en exercice  
22

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Alain CLEMENT, Pierre DELCASSO, Michel DUSSAUD, Pierre JEAN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Annie MERIC, Emmanuelle NITOT, Régine PESENTI, Bernard ROURE, Vincent TAURELLE, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Présents  
17  
Votants  
21

Pouvoirs : Corinne CAPEL à Josette VELAY, Dominique PASQUIER à Hervé BRAHIC, Annie SZUBA à Yvon BONZI, Véronique TERRANA à Madeleine MARTINEZ

Absent : Stéphanie MENEGHINI

Secrétaire de séance : Madeleine MARTINEZ

### Objet : BAPTÊME COURT DE TENNIS

Vu le courrier de M. le Président du Tennis club de St-Quentin-la-Poterie, Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Alain MAUMÉJEAN a créé en 1985 le club de tennis et en était membre présent et actif depuis.

Il est proposé au conseil municipal de nommer le court central en hommage à Monsieur Alain MAUMÉJEAN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de nommer le court central : « court Alain MAUMEJEAN ».

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,  
Madeleine MARTINEZ

Le Maire,  
Yvon BONZI